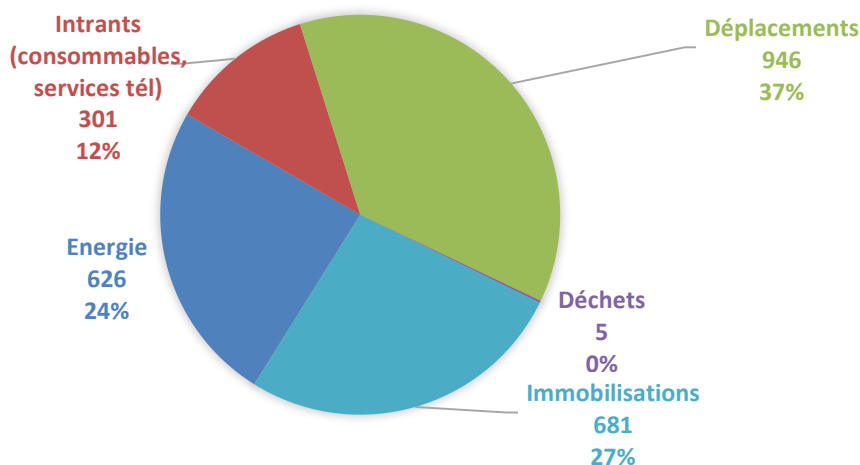


## Evaluation globale des émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre du Cabinet Lamy pour 2023 s'élèvent à :

**2 558 kg CO<sub>2</sub>e** soit **2,6 tonnes CO<sub>2</sub>e**.

Leur répartition est la suivante :

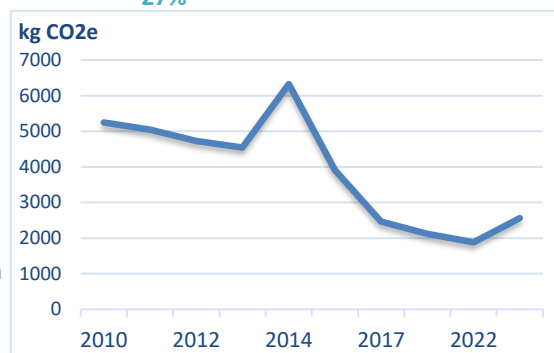


Après des années de baisse consécutives, le Bilan du Cabinet a légèrement augmenté en 2023. Cela est dû principalement à l'arrivée de nouveaux collaborateurs !

Le poste '**Déplacements**' représente plus d'un tiers des émissions 2023 du Cabinet. Ces émissions restent très limitées dans la mesure où la plupart des consultants du Cabinet sont en télétravail.

De plus, 61% des déplacements sont effectués en transport en commun (en majorité le train).

Ainsi, nos émissions par personne sont largement en dessous de la moyenne nationale : voir ci-dessous "Indicateur".



Evolution des émissions de GES du Cabinet

Les **immobilisations** représentent 27 % des émissions 2023 du Cabinet. La grande majorité de ces émissions est liée au matériel informatique utilisé. L'énergie constitue 24 % des émissions.

Remarques :

- Les kilomètres en mode doux (vélo, marche à pied) ne sont pas comptabilisés puisqu'ils n'émettent pas de GES.

- Le "pic" des émissions constaté en 2014 est dû à une mission en Guinée qui a nécessité un déplacement en avion.

## Indicateur

Les émissions de gaz à effet de serre ramenées au nombre de personnes travaillant pour le Cabinet Lamy s'élèvent à **426 kgCO<sub>2</sub>e/an/personne**.

Selon l'ADEME, au niveau national, les émissions d'une personne travaillant au bureau s'élèvent à 2 800 kgCO<sub>2</sub>e/an. Les émissions de gaz à effet de serre du Cabinet Lamy par personne sont donc largement inférieures à la moyenne nationale.

## Objectif 2024

Même si les émissions par personne sont déjà très faibles, les collaborateurs du Cabinet Lamy vont s'efforcer de continuer à réduire leur impact personnel.

Méthodologie utilisée : Bilan Carbone® version 8.7

Réalisé par Juliette Letellier, Consultante habilitée par l'ADEME